




RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE SHIPPAGAN

Le 4 octobre 2021 à 19 h
Salle Ernest-Richard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Divulgence de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 Réunion ordinaire du 7 septembre 2021
 - 4.2 Réunion extraordinaire du 20 septembre 2021
5. Suivi des procès-verbaux
6. Correspondance
 - 6.1 Rapports des permis par la Commission des services régionaux Péninsule acadienne – septembre 2021
 - 6.2 Autre
7. Rapport des comités
 - 7.1 Environnement, transport actif et jeunesse
 - 7.2 Développement économique et finances
 - 7.3 Infrastructure et tourisme
 - 7.4 Sécurité publique, culture et ressources humaines
 - 7.5 Sports et communautaire
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Études des objections – Projet Gauthier Marine`
 - 8.2 Première lecture par son titre de l'arrêté 78-2021-05 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan – Projet Gauthier Marine
 - 8.3 Deuxième lecture par son titre de l'arrêté 78-2021-05 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan – Projet Gauthier Marine
 - 8.4 Demande de l'avis du comité de révision de la planification – Projet Pneus du Boulevard
 - 8.5 Autorisation de l'émission du permis provisoire – Projet Pneus du Boulevard
 - 8.6 Modification de l'arrêté adoptant le plan municipal de Shippagan – Projet les Investissements B. Morin
 - 8.7 Autorisation des procédures légales – 204, rue de la Baie
 - 8.8 Membres votants à l'Assemblée générale annuelle de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB)
 - 8.9 Demande de parrainage – Célébration du 30^e anniversaire du Réseau environnemental du N.-B.
 - 8.10 Demande de commandite – Ekko Acadie
 - 8.11 Demande de dons – Club Lions Shippagan
 - 8.12 Nomination – Commission de la Bibliothèque publique de Shippagan
 - 8.13 Acceptation de la démission de Monsieur Jules DeSylva à titre de directeur général de la municipalité
 - 8.14 Nomination de la direction générale par intérim
 - 8.15 Nomination de la trésorière selon l'article 71(4) de la *Loi sur la gouvernance locale*
9. Mot du maire
10. Levée de l'assemblée
11. Parole au public


Elise Roussel
Greffière